

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an **deux mil vingt-six**, le **23 avril** à 17 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Présents : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND**, Rita **TOSCANO**, MM. Fabio **ZUCCARI**, Jean-Louis **ANDREU**, Mmes Mélanie **TOBBA**, Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Magalie **BLACHE**, Nathalie **ZUCCARELLO**, Christiane **ANDREU**, MM. Daniel **LEPOLARD**, Didier **SCANNAPIEGO**.

Procuration : Mme Monique **RAVOUNA** (pouvoir à M. Franck **BRON**).

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN POSTE.

Exposé du Président.

Nous vous proposons de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet pour des missions de secrétariat et d'accueil au sein de la Résidence Autonomie.

Actuellement, ces missions sont assurées par un agent contractuel sur une durée hebdomadaire de 28 heures.

Nous vous précisons que le poste sera créé à compter du 1^{er} juillet 2026.

Vous voudrez bien statuer.

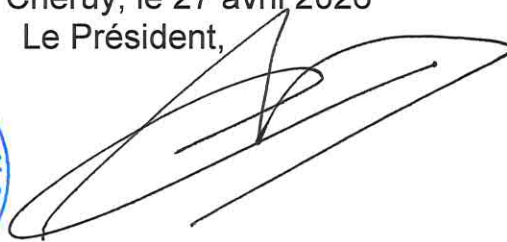
Décision

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré décide :

☞ De créer un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet (28 heures) au sein de la Résidence Autonomie et ce, à compter du 1^{er} juillet 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 27 avril 2026
Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.